

28 novembre 2023

Cher Actionnaire,

Schroder GAIA (la « Société ») – Schroder GAIA Asian Equity Long Short (le « Compartiment »)

Nous vous informons par la présente que le 1^{er} janvier 2024 (la « Date effective »), l'objectif d'investissement, la politique d'investissement, l'indice de référence cible et la commission de surperformance du Compartiment seront modifiés. Les commissions de gestion d'investissement seront également réduites à la date du dernier prospectus pour certaines catégories d'actions, comme indiqué ci-dessous.

À la suite d'un examen du Compartiment, nous avons décidé d'introduire le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) comme Hurdle pour la commission de surperformance du Compartiment, afin de refléter l'environnement risque-rendement actuel pour les investisseurs et d'aligner davantage nos intérêts sur ceux de nos clients en matière de performance et de rendement. Par conséquent, l'objectif du Compartiment et les références à son indice de référence changeront comme indiqué ci-dessous.

Nous actualisons également la formulation de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment afin d'étendre son univers géographique d'investissement. Ceci donne plus de latitude au Compartiment pour investir principalement dans des sociétés de la région Asie-Pacifique hors Japon, tout en offrant un accès à des opportunités d'investissement et de couverture en dehors de cette région.

I. Commission de surperformance

À compter de la Date effective, la commission de surperformance du Compartiment passera de :

20 % (coefficient multiplicateur) de la surperformance absolue par rapport à un High Water Mark, conformément à la méthodologie décrite à la section 3.2(B).

à :

20 % (coefficient multiplicateur) de la surperformance absolue par rapport à l'indice de référence Secured Overnight Financing Rate (SOFR) (le Hurdle) sous réserve d'un High Water Mark, conformément à la méthodologie décrite à la section 3.2(A).

Concernant les Catégories d'Actions couvertes contre le risque de change, des versions couvertes du Hurdle concerné (y compris des indices de référence de liquidités équivalents dans une autre devise) peuvent être utilisées pour le calcul de la commission de surperformance.

II. Objectif d'investissement

Afin d'aligner l'objectif d'investissement du Compartiment sur sa commission de surperformance, à la Date effective, l'objectif d'investissement du Compartiment passera de :

Le Compartiment a pour objectif de fournir un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés de la région Asie-Pacifique (hors Japon). Le Compartiment peut également investir dans des devises du monde entier.

à :

Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure au Secured Overnight Financing Rate (SOFR), après déduction des frais sur une période de trois ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés de la région Asie-Pacifique (hors Japon) et du monde entier. Le Compartiment peut également investir dans des devises du monde entier.

III. Indice de référence cible

Conformément à la modification susmentionnée apportée à l'objectif d'investissement du Compartiment, à la Date effective, la section Indice de référence du Compartiment, telle que définie de façon détaillée dans le prospectus du Compartiment, passera de :

Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, qui consiste à fournir un rendement positif sur une période de trois ans, et comparées au Secured Overnight Financing Rate (SOFR).

à :

Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, qui consiste à surperformer le Secured Overnight Financing Rate (SOFR), après déduction des frais sur une période de trois ans.

De plus amples informations sur l'indice de référence du Compartiment sont présentées dans la section Indice de référence du Compartiment du Prospectus.

IV. Politique d'investissement

Afin de refléter l'expansion de l'univers d'investissement du Compartiment à la Date effective, la politique d'investissement du Compartiment passera de :

Le Compartiment est géré de façon active et prend une exposition longue et courte dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés tirant une part importante de leurs revenus ou bénéfices de sociétés de la région Asie-Pacifique hors Japon.

Les investissements seront effectués directement (par des participations physiques) et/ou indirectement (par le biais de produits dérivés). Le Compartiment utilise des produits dérivés (dont des swaps de rendement total et des contrats de différence), longs et courts, de façon continue, afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace. Le Compartiment peut prendre des positions de change actives longues et courtes via des produits dérivés financiers.

Lorsque le Compartiment a recours à des swaps de rendement total et des contrats de différence, le sous-jacent consiste en instruments et indices dans lesquels le Compartiment peut par ailleurs investir conformément à son Objectif et à sa Politique d'investissement. En particulier, les swaps de rendement total et les contrats de différence seront utilisés pour obtenir une exposition longue et courte ou couvrir l'exposition aux actions et titres assimilés à des actions. L'exposition brute des swaps de rendement total et des contrats de différence ne dépassera pas 450 % de la valeur liquidative (bien qu'elle puisse s'approcher de cette limite dans des circonstances où l'emprunt est coûteux ou indisponible ou lorsque l'utilisation de CFD est plus efficace en raison d'une exposition directe au marché difficile ou coûteuse), et devrait rester dans la fourchette de 100 % à 350 % de la Valeur liquidative. Dans certaines circonstances, cette proportion peut être plus élevée ou moins élevée. Le Compartiment devrait maintenir une position neutre (par rapport) au marché lorsque des positions longues et courtes sont combinées.

Le Compartiment peut investir directement ou indirectement en Actions B chinoises et en Actions H chinoises par l'intermédiaire de produits dérivés, et peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs (sur une base nette) directement ou indirectement en Actions A chinoises par l'intermédiaire de produits dérivés, y compris via Shanghai-Hong Kong Stock Connect, Shenzhen-Hong Kong Stock Connect et en actions cotées au STAR Board et au ChiNext.

Le Compartiment peut détenir des liquidités (sous réserve des restrictions prévues à l'Annexe I) et investir dans des Placements du marché monétaire et des actifs liquides autres que des liquidités afin d'atteindre ses objectifs d'investissement et/ou à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables.

Le Compartiment n'est pas géré en référence à un indice.

Le Compartiment aura une capacité limitée ; par conséquent, le Compartiment ou certaines de ses Catégories d'Actions peuvent être fermés à de nouvelles souscriptions ou conversions, tel que décrit à la Section 2.3.

à :

Le Compartiment est géré de façon active et peut prendre une exposition longue et courte dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés du monde entier, étant entendu qu'au moins 75 % des positions (longues et courtes) du Compartiment seront investies dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés de la région Asie-Pacifique hors Japon.

Les investissements seront effectués directement (par des participations physiques) et/ou indirectement (par le biais de produits dérivés). Le Compartiment utilise des produits dérivés (dont des swaps de rendement total et des contrats de différence), longs et courts, de façon continue, afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion efficace. Le Compartiment peut prendre des positions de change actives longues et courtes via des produits dérivés financiers.

Lorsque le Compartiment a recours à des swaps de rendement total et des contrats de différence, le sous-jacent consiste en instruments et indices dans lesquels le Compartiment peut par ailleurs investir conformément à son Objectif et à sa Politique d'investissement. En particulier, les swaps de rendement total et les contrats de différence seront utilisés pour obtenir une exposition longue et courte ou couvrir l'exposition aux actions et titres assimilés à des actions. L'exposition brute des swaps de rendement total et des contrats de différence ne dépassera pas 450 % de la valeur liquidative (bien qu'elle puisse s'approcher de cette limite dans des circonstances où l'emprunt est coûteux ou indisponible ou lorsque l'utilisation de CFD est plus efficace en raison d'une exposition directe au marché difficile ou coûteuse), et devrait rester dans la fourchette de 50 % à 350 % de la Valeur liquidative. Dans certaines circonstances, cette proportion peut être plus élevée ou moins élevée. Le Compartiment devrait maintenir une position neutre (par rapport) au marché lorsque des positions longues et courtes sont combinées.

Le Compartiment peut investir directement ou indirectement en Actions B chinoises et en Actions H chinoises par l'intermédiaire de produits dérivés, et peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs (sur une base nette) directement ou indirectement en Actions A chinoises par l'intermédiaire de produits dérivés, y compris via Shanghai-Hong Kong Stock Connect, Shenzhen-Hong Kong Stock Connect et en actions cotées au STAR Board et au ChiNext.

Le Compartiment peut également investir ses actifs directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement et warrants.

*Le Compartiment peut détenir des liquidités (sous réserve des restrictions prévues à l'Annexe I) et investir dans des Placements du marché monétaire et des actifs liquides autres que des liquidités afin d'atteindre ses objectifs d'investissement et/ou à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables. **Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des Fonds d'investissement à capital variable et des ETF.***

Le Compartiment n'est pas géré en référence à un indice.

Le Compartiment aura une capacité limitée ; par conséquent, le Compartiment ou certaines de ses Catégories d'Actions peuvent être fermés à de nouvelles souscriptions ou conversions, tel que décrit à la Section 2.3.

V. Commission de gestion d'investissement

Outre les modifications ci-dessus, la commission de gestion d'investissement sera également réduite de 1,25 % à 1,00 % pour les catégories d'actions C et IZ afin d'améliorer les résultats des investisseurs et l'attrait commercial du Compartiment, et de mieux s'aligner sur les autres compartiments d'actions asiatiques proposés par Schroders.

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment à la suite de ces changements n'est pas significative.

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris son indicateur de risque pertinent, demeureront inchangées, notamment les frais qui n'ont pas été mentionnés ci-dessus.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus du Compartiment sont consultables à l'adresse www.schroders.lu.

Rachat ou conversion de vos actions vers un autre compartiment Schroders

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein du Compartiment après ces modifications. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans le Compartiment ou la convertir vers un autre compartiment de la Société avant que les modifications I. à IV. n'entrent en vigueur, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 28 décembre 2023. Veuillez vous assurer que votre instruction de rachat ou de conversion parvient à HSBC Continental Europe, Luxembourg (« HSBC ») avant cette date limite. HSBC exécutera sans frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure locale de clôture des transactions qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons dès lors de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant l'heure de clôture des transactions susmentionnée.

Nous conseillons aux actionnaires de lire le document d'information clé (le DIC relatif aux PRIIP) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus du Compartiment, disponibles sur www.schroders.lu.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe

Codes ISIN des Catégories d'actions concernées par ces changements :

Catégorie d'actions	Devise de la Catégorie d'actions	Code ISIN
A Capitalisation	USD	LU2504504437
C Capitalisation	USD	LU2504504510
I Capitalisation	USD	LU2504504601
IZ Capitalisation	USD	LU2504504783